

Amélioration continue. La société civile émet des signaux pouvant être captés et décryptés par les acteurs économiques attentifs. C'est le cas, par exemple, de l'avertissement formulé par Greenpeace sur la surconsommation de viande et de produits laitiers. Des actions partielles peuvent être engagées par les entreprises à la suite de ces interpellations. Mais des relais sont nécessaires pour transformer ces initiatives en un mouvement d'une véritable ampleur : des mécanismes susceptibles de guider l'orientation des financements (c'est l'une des intentions exprimées par le récent plan de la Commission européenne sur la finance) et des réglementations relevant le « plancher » des exigences applicables à l'ensemble des acteurs économiques.

INSTITUTIONS, REGLEMENTATIONS

Egalité, France

La France va rendre obligatoire la publication des écarts salariaux entre les femmes et les hommes

A la suite d'une [promesse électorale](#) du parti conservateur, le **Royaume-Uni** a instauré le 6 avril 2017 l'obligation, pour les entreprises de plus de 250 salariés, de publier certaines informations sur les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Fin février, soit un mois environ avant la date limite pour répondre à cette obligation (4 avril 2018), un peu plus de 1 000 sociétés avaient publié leur rapport. A ce stade, 84 % des entreprises déclaraient une différence salariale en faveur des hommes, 13 % un avantage au bénéfice des femmes, tandis que les entreprises restantes n'avaient relevé aucune différence. **Le gouvernement français a annoncé**, le 8 mars 2018, son intention de mettre en place une mesure similaire. Les entreprises devront déployer un logiciel libre de droit pour détecter les écarts de salaire, à partir de 2019 pour les entreprises de plus de 250 salariés et à partir de 2020 pour les entreprises ayant entre 50 et 249 salariés. Les résultats globaux devront être rendus publics et les sociétés auront trois ans pour résorber les différences relevées sous peine d'une pénalité pouvant représenter jusqu'à 1 % de la masse salariale. Les élus du comité social et économique et les délégués syndicaux auront accès aux données, catégorie de poste par catégorie de poste.

Droits sociaux fondamentaux, RDC, mines

La RDC aurait instauré un système de surveillance des conditions de travail dans ses mines de cobalt

La République démocratique du Congo (RDC) est le leader mondial incontesté de la production de cobalt, un minerai de plus en plus convoité du fait de l'énorme développement des besoins en stockage d'énergie. Fort de cette position, le pays a récemment déclaré qu'il voulait augmenter la redevance sur les matériaux stratégiques, dont le cobalt et le cuivre ([IE n° 275](#)). **Mais la concurrence se développe et les révélations d'associations comme Amnesty International sur les conditions de travail désastreuses dans ses mines** – où de nombreux enfants seraient employés – menacent les débouchés. Aussi un représentant du ministère des Mines du pays a-t-il souhaité rassurer les investisseurs étrangers en déclarant, lors d'une conférence à Londres au début du mois de mars, que le gouvernement était intervenu « *pour mettre en place des systèmes de traçabilité et de surveillance* » dans les mines de cuivre et de cobalt. Selon ce représentant, ces mécanismes devraient être opérationnels au cours du mois de mars. La RDC doit maintenant convaincre chacun que les dispositifs annoncés sont efficaces.

Esclavage moderne, île Maurice, Bangladesh, textile

Le Bangladesh et l'île Maurice veulent neutraliser l'esclavage moderne

Le travail contraint prospère dans le monde et touche en premier lieu les populations les plus fragiles, en particulier les personnes éloignées de leur pays d'origine. Ce travail contraint a, au cours des dernières années, surtout défrayé la chronique dans le contexte des chantiers de construction des infrastructures destinées à accueillir la Coupe du monde de football au [Qatar en 2022](#). Mais le problème ne se limite pas au Qatar ou au secteur de la construction. Ainsi, devant le risque avéré de multiplication des cas d'esclavage moderne sur l'île Maurice dans le secteur du textile, **le gouvernement de ce pays et celui du Bangladesh ont décidé de travailler sur un accord qui protégerait les ressortissants bangladais venant travailler sur l'île**. Les négociations ont déjà reçu le soutien du gouvernement britannique, de l'association Anti-Slavery International, de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). La démarche a été précédée de nombreuses initiatives émanant d'organisations syndicales (contacts entre des syndicats bangladais et mauriciens), de marques (interpellation du gouvernement mauricien), de sous-traitants et d'exportateurs (adoption de politiques et de pratiques de recrutement garantissant les droits des travailleurs migrants) ayant permis de préparer le terrain.

Développement durable, France

Nicole Notat et Jean-Dominique Senard ont remis leur rapport sur l'entreprise et l'intérêt général

Le gouvernement français a confié, au début de l'année, à Nicole Notat (présidente de l'agence de notation extra-financière Vigeo-Eiris) et Jean-Dominique Senard (président de la gérance de Michelin) une mission sur l'entreprise et l'intérêt général. Le rapport, remis aux ministres de la Transition écologique et solidaire, de la Justice, de l'Economie et des Finances, et du Travail, formule quatorze recommandations. Parmi celles-ci, on relève **une modification de l'article 1833 du Code civil qui serait complété par l'alinéa suivant** : « *La société doit être gérée dans son intérêt propre, en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.* » Cette idée, combattue par plusieurs organisations patronales, recueille l'adhésion de nombreux groupes de parties prenantes des entreprises (associations, syndicats, finance responsable...), mais aussi de membres de la communauté patronale. Le rapport préconise aussi de renforcer le nombre de salariés dans les conseils d'administration ou de surveillance, de reconnaître à toute société la possibilité d'intégrer à ses statuts une « raison d'être » pouvant la qualifier d'« entreprise à mission », d'accompagner le développement de labels RSE sectoriels et de développer les critères de RSE dans la rémunération variable des dirigeants. Ce document a pour objet d'alimenter la réflexion sur le projet de loi du Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte), qui sera présenté en conseil des ministres le 18 avril prochain.

Développement durable, Union européenne, finance

L'Union européenne se dote d'un plan pour amener la finance à soutenir une société durable

La Commission européenne a dévoilé le 8 mars son [plan d'action](#) pour orienter la finance vers un soutien d'une économie moins carbonée et plus durable. Les différentes étapes du déploiement s'étaleront entre mars 2018 et le troisième trimestre de l'année 2019. **Parmi les actions prévues, on note** : la définition d'un langage commun pour la finance durable au plan européen, la création d'écolabels européens pour les produits financiers (la France dispose déjà d'un label de cette nature, le [label TECC](#) lancé fin 2015), la clarification des obligations des investisseurs et des gestionnaires de fonds en matière d'intégration de critères de durabilité dans les décisions d'investissement et le renforcement de leurs obligations en termes de transparence sur cette question (la France s'est dotée d'une [loi](#) en ce sens en août 2015), l'étude de la possibilité d'intégrer des critères de durabilité aux exigences prudentielles des banques et des compagnies d'assurance, la révision et l'amélioration de la transparence des informations extra-financières...

Régions sensibles, Union européenne, Sahara occidental

La zone maritime du Sahara occidental ne fait pas partie du royaume du Maroc

Certaines régions posent la question de la légitimité des investissements qui y sont réalisés. C'est le cas des [territoires palestiniens occupés](#), mais aussi de la Crimée, du Tibet ou du Sahara occidental. Dans certains cas, les dispositions énoncées par les législations nationales ou inscrites dans le droit international précisent les positions que les acteurs économiques doivent adopter. **Dans un arrêt du 27 février, la Cour de justice de l'Union européenne** a ainsi estimé que l'accord de pêche conclu entre le Maroc et l'Union européenne ne pouvait s'appliquer à la zone maritime du Sahara occidental. Cette décision fait suite à une [saisine](#), le 13 mai 2016, de la Haute Cour de justice (Angleterre et Pays de Galles) par l'association Western Sahara Campaign, une organisation qui milite pour la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple [sahraoui](#).

PARTIES PRENANTES ENGAGEES

Climat, France, banques

Les Amis de la Terre dénoncent le soutien de Société générale aux exportations américaines de gaz de schiste

En décembre 2017, Société générale a annoncé un renforcement de sa politique visant à combattre les conséquences des changements climatiques. Selon l'association écologiste Les Amis de la Terre, qui a publié le 5 mars un nouveau [rapport](#) sur la banque (*Société générale : plein gaz sur les fossiles*), ces mesures sont tout à fait insuffisantes face à l'importance des enjeux. De l'avis de l'ONG, **Société générale est en effet très impliquée dans le financement et le conseil aux sociétés d'acheminement de gaz de schiste des Etats-Unis vers l'Europe**. C'est même la plus impliquée dans ce secteur parmi les quatre grandes banques françaises (BNP Paribas, Crédit agricole, Natixis, Société générale). L'association critique cette implication visant à importer en France une énergie dont l'exploitation a été interdite sur le territoire il y a sept ans pour des raisons environnementales. A titre de comparaison, elle souligne la décision adoptée en octobre 2017 par l'une de ses rivales (BNP Paribas) – qui a décidé de se retirer de tout le sous-secteur du gaz de schiste – et met au défi Société générale d'afficher les mêmes ambitions.

Biodiversité, Seychelles, finance

Les Seychelles convertissent une partie de leur dette en une protection de leur espace maritime

Avec leur décor de carte postale, les Seychelles constituent une destination touristique de rêve. Mais la crise de 2008 a lourdement impacté les finances de l'archipel. **Aussi, à la fin du mois de février, le pays**

a-t-il annoncé la création de deux zones de protection marine d'une superficie de 210 000 kilomètres carrés (15 % de la Zone économique exclusive – ZEE) contre la restructuration d'une partie de sa dette publique (21,6 millions de dollars). Pour ce faire, **le pays va bénéficier d'un montage financier organisé par l'ONG américaine Nature Conservancy**. C'est la première fois qu'un tel système est utilisé pour protéger un espace maritime. Dans ces zones, la pêche sera limitée (un tiers de l'espace sera interdit à tout type de pêche et le reste ne sera accessible qu'aux petits pêcheurs locaux), l'exploration pétrolière et gazière et le dragage minier en eau profonde seront interdits. Il s'agit de la première phase d'un plan qui devrait, d'ici à 2020, couvrir 30 % de la ZEE.

Environnement, santé, agroalimentaire

Greenpeace appelle à une diminution de la consommation de viande et de produits laitiers

L'association Greenpeace France a publié le 5 mars un [rapport](#) (*Moins mais mieux*) dans lequel elle appelle à une réduction de 50 % de la consommation de viande et de produits laitiers dans le monde d'ici à 2050 et à une révision des modèles d'élevage. Dans ce document, l'ONG rappelle les **dangers liés à la surconsommation de viande et de produits laitiers** : émissions de gaz à effet de serre, destruction des espaces naturels, désertification des campagnes, pollution des eaux, augmentation des risques de cancer, de diabète et d'obésité, développement des résistances aux antibiotiques... Ces mises en garde et préconisations ne sont pas sans rappeler celles émises par de nombreux scientifiques et par certains [financiers](#), et pourraient annoncer, à l'avenir, une intensification de cette problématique dans le champ de la RSE.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Engagement actionnarial, Suisse, finance

Ethos a publié les résultats de sa politique d'engagement pour 2017

La fondation Ethos, qui regroupe des caisses de pension et des institutions d'utilité publique suisses, a publié les rapports synthétiques de ses deux services dédiés à l'engagement actionnarial pour 2017 : [Ethos Engagement Pool Suisse](#) (EPP Suisse – qui cible les entreprises suisses) et [Ethos Engagement Pool International](#) (EPP International – qui étend les activités de dialogue à l'échelon international). Ethos souligne notamment les conclusions suivantes pour sa campagne d'engagement sur l'année 2017. **EPP Suisse** – qui réunit désormais 132 membres gérant 200 milliards de francs suisses (170 milliards d'euros) – est intervenu sur des sujets liés à la chaîne d'approvisionnement ou au changement climatique. Sur ce dernier point, la fondation constate que le nombre de grandes entreprises suisses qui se sont fixé un objectif en termes de réduction des gaz à effet de serre est passé de 40 (fin 2016) à 53 (fin 2017) sur un total de 150 grandes sociétés cotées. **EPP International** (lancé au début de l'année 2017) regroupe aujourd'hui 26 institutions et a participé en 2017 à 12 initiatives d'engagement (7 liées à des sujets environnementaux, 3 à des questions sociales et 2 à des enjeux de gouvernance).

Climat, Espagne, banques

Pressée par ses parties prenantes, BBVA améliore sa politique climatique

En décembre 2017, l'association britannique ShareAction a publié une [étude](#) sur les réponses apportées à la question climatique par les quinze plus grandes banques européennes. Dans le classement joint à cette étude, la banque française BNP Paribas se place en première position, alors que **la banque espagnole BBVA occupe la douzième place**. Le 27 février dernier, BBVA a publié de nouveaux éléments concernant une évolution de sa stratégie en matière de lutte contre le changement climatique. Parmi les points annoncés, la banque a notamment indiqué qu'elle ne participerait plus au financement de mines de charbon ou de centrales à charbon (elle exclut cependant de ces mesures les projets dans les pays où la consommation d'énergie dépend à plus de 70 % des exportations). Elle a également déclaré que d'ici à 2025, elle affecterait 100 milliards de dollars au financement de projets d'énergie verte ou liés à d'autres secteurs du développement durable. Enfin, elle a dévoilé la part de ses actifs (3,4 % à fin décembre 2017) susceptibles d'être considérés comme exposés à un risque carbone (*carbon-related assets*). Il s'agit de la première grande banque à communiquer cette information. Selon ShareAction, **BBVA a fait un grand pas en avant qui devrait la placer désormais au septième rang de l'étude**. Cela étant, il reste une marge de progrès.

Climat, Australie, Royaume-Uni, finance, charbon

Des investisseurs demandent à Rio Tinto de revoir son adhésion à des associations anticlimatiques

Le 2 mars, une coordination d'investisseurs a inscrit un projet de résolution à l'ordre du jour de l'assemblée générale du groupe minier anglo-australien Rio Tinto, assemblée qui se tiendra simultanément à Londres et à Melbourne le 18 avril prochain. **Ce projet demande à la compagnie** de dévoiler les cotisations versées depuis 2012 à diverses associations d'entreprises impliquées dans des actions de lobbying : Minerals Council of Australia (MCA), NSW Minerals Council (NSWMC) et Queensland Resources Council (QRC). Il réclame également que la cohérence entre les actions de lobbying menées par

le MCA et les positions de Rio Tinto soit examinée et que les conditions requises pour que Rio Tinto quitte le MCA soient communiquées. Les tenants de cette résolution soulignent que **le MCA et d'autres lobbies ont mené des campagnes** ayant abouti en 2014 à l'abrogation de la taxe carbone et de la taxe spéciale sur les bénéfices réalisés par les mines de charbon et de fer en Australie et qu'ils incitent le gouvernement du pays à subventionner les centrales à charbon. La coordination est menée par l'Australian Centre for Corporate Responsibility (ACCR) et elle est soutenue par le régime de retraite australien des administrations locales (Australian Local Government Super), le Conseil des fonds de pension de l'Eglise d'Angleterre (Church of England Pensions Board) et le Septième fonds de pension national suédois (Seventh Swedish National Pension Fund – AP7). **Ensemble, ils gèrent 87 milliards de dollars d'actifs** et détiennent 0,1 % environ du capital de Rio Tinto. La coalition avait déposé un projet de résolution similaire, le 16 novembre 2017, lors de l'assemblée d'une autre compagnie minière anglo-australienne, BHP Billiton. Bien que la résolution ait recueilli un peu moins de 10 % des suffrages, le conseil d'administration de BHP a accepté d'analyser les positions de plusieurs associations auxquelles la compagnie avait adhéré – parmi lesquelles le MCA dont elle a menacé de se retirer s'il ne mettait pas un terme à ses campagnes sur les questions climatiques et énergétiques – et d'envisager son retrait de l'Association mondiale du charbon (World Coal Association).

ENTREPRISES (initiatives & controverses)

Déchets, Pays-Bas, distribution

Ekoplaza ouvre à Amsterdam ses premiers rayons alimentaires sans emballage plastique

Les quantités de plastique déversées dans la nature et qui terminent leur périple dans les [océans](#) ne cessent de croître, menaçant gravement la flore et la faune marines, ainsi que la chaîne alimentaire. Le 28 février, la chaîne néerlandaise de supermarchés [Ekoplaza](#) a ouvert à Amsterdam son premier rayon alimentaire, dont les emballages à base de matières plastiques sont entièrement exclus. Il s'agit sans doute d'une première mondiale et ses promoteurs espèrent faire des émules au sein des autres chaînes de distribution. **Pour l'heure, près de 700 produits sont proposés à la clientèle.** La société envisage de développer le concept dans l'ensemble de ses magasins d'ici à la fin de l'année et de devenir à terme une enseigne dont toutes les denrées alimentaires seront proposées sans emballage plastique, dès que des solutions techniques auront été trouvées pour certains produits, comme les packs de lait, les films protégeant certains fromages ou les bouteilles d'eau en PET.

Climat, Etats-Unis, France, cosmétiques

L'Oréal prévoit d'atteindre la neutralité carbone aux Etats-Unis en 2019

L'entreprise française de cosmétiques L'Oréal a annoncé, le 1^{er} mars, qu'elle avait conclu **un contrat sur une durée de quinze ans pour acheter 40 % environ du gaz naturel d'origine renouvelable** provenant de la décharge de Big Run dans le Kentucky (Etats-Unis), afin d'approvisionner l'une de ses usines, distante de quelque 200 kilomètres. La société Big Run Power Producers devrait lancer, au cours du mois de mars 2018, les premiers travaux de construction de l'usine, qui collectera et transformera les gaz émanant de la décharge en biogaz. L'usine devrait être achevée d'ici à la fin de l'année. Le gaz sera directement injecté dans le réseau. Cette initiative entre dans le projet de L'Oréal d'atteindre en 2019 la neutralité carbone pour l'ensemble de ses vingt et une installations industrielles et logistiques réparties sur le territoire américain.

Santé, TIC

Pour les éditeurs de jeux vidéo, les « troubles du jeu vidéo » ne sont pas une maladie

Dans [IE n° 272](#), nous indiquions que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoyait d'intégrer le « *trouble du jeu vidéo* » dans la Classification internationale des maladies (CIM), qui doit être mise à jour en juin prochain (la précédente mise à jour datant de 1990 !...). **Certains comportements pourraient alors être reconnus « officiellement » comme des troubles, notamment lorsque le jeu prend le pas sur d'autres aspects de la vie**, dont le sommeil et l'alimentation. Les fédérations d'éditeurs de jeux vidéo, parmi lesquelles l'Interactive Software Federation of Europe (ISFE), ont réagi en publiant le 1^{er} mars un [communiqué](#) dans lequel elles appellent l'OMS à arrêter le processus d'enregistrement. Pour appuyer leurs propos, les signataires s'appuient sur un article à paraître dans le courant du mois de mars dans le *Journal of Behavioral Addictions*.

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris
